

À NOTER

La prochaine parution du
journal municipal est
prévue le: 19 juin 2015.



Prenez note qu'il a été convenu d'autoriser le passage de camions sur la rue Saint-Charles, par le soumissionnaire qui sera retenu pour les travaux de réfection de chemins sur le territoire de Saint-Basile durant les périodes du 8 au 19 juin ainsi que du 9 au 17 juillet 2015.



La journée d'embellissement et
journée de l'arbre aura lieu
samedi le 30 mai de 9h00 à 12h00 à
l'hôtel de ville de Portneuf au 297,
1^{re} Avenue.



Nous tenons à souhaiter la bienvenue à ces deux nouveaux commerçants maintenant installés ici à Portneuf!



128, 2e Avenue, Portneuf



102, du Quai, Portneuf 418 286-2400

Hôtel de ville 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0

www.villedoportneuf.com tél. : 418 286-3844 fax : 418 286-4304 courriel : info@villedoportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS : 418 808-8084 (urgence)

LOISIRS : 418 286-3844 poste 28 courriel : loisirs@villedoportneuf.com

SÉCURITÉ PUBLIQUE : 418 520-7471 EN CAS D'URGENCE: : 911



Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. -Le format Word est requis.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 4 à 12h00 pour l'édition de juin prochain.

**Si vous souhaitez faire paraître une
publicité, contactez-nous au:
418 286-3844 poste 21**

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Télec.: 418 285-0075



courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

Note: dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Nelson Bédard, maire 418 286-3844 poste 23
maire@villedeportneuf.com

Distribution des dossiers municipaux

Diane Godin, conseillère au poste #1 : 418 286-6543
dyaneg@globetrotter.net
maire suppléante (jusqu'au mois de novembre 2015)
membre du comité culture et embellissement
représentante de la ville à la table de concertation des aînés de Portneuf
représentante de la ville à l'O.M.H.
membre du comité quai de Portneuf
membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Karine St-Arnaud, conseillère au poste #2: 418 909-9583
karine.starnaud@villedeportneuf.com
membre du comité consultatif d'urbanisme
membre du comité culture et embellissement
représentante de la ville à la table de concertation Culture
représentante de la ville aux Haltes du Saint-Laurent

Chantale Hamelin, conseillère au poste #3 : 418 286-6910
chantale.hamelin@villedeportneuf.com
représentante de la ville à la résidence Portneuvienne
représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.
représentante de la ville à la Coop Santé Portneuf/Saint-Basile
membre du comité journal municipal

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975
joelle.genois@villedeportneuf.com
représentante de la ville à l'achat local
responsable des questions familiales et du volet aînés
représentante de la ville de la C.M.V.Q.P.
membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Esther Savard, conseillère au poste #5 : 418 286-3434
esther.savard@villedeportneuf.com
représentante de la ville auprès du CRSBP de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches
représentante de la ville au DekHockey

Bruno Cormier, conseiller au poste #6 : 418 913-0815
bruno.cormier@villedeportneuf.com
membre du comité de développement durable
représentant de la ville à la CAPSA

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE

GREFFE

SERVICE des TRAVAUX PUBLICS

INSPECTION MUNICIPALE

SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE des LOISIRS

CONTRÔLE ANIMALIER

Bibliothèque LE SIGNET

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE

Danielle M. Bédard poste 26

France Marcotte poste 24

Denis Dion poste 1

Julie Vallée poste 25

Éric Savard (418 520-7471)

Anaïs Jardon poste 28

Kathleen Marcotte (1 888 237-4124 paget)

Chantale Hamelin (418 286-6910)

Johanne Savard (418 286-3509)

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF

DU : 11 mai 2015

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt du bordereau de correspondance • Adoption des procès-verbaux 13 et 27 avril 2015 • Adoption des comptes à payer: \$281 544.47 • Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme • Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement • Dépôt de la liste des contributions électorales • Assemblée de consultation, modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir une aire d'affectation résidentielle (169) • Adoption règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir une aire d'affectation résidentielle (169) • Assemblée de consultation, modifiant le plan d'urbanisme afin d'ajouter une aire d'affectation « extraction » dans la seigneurie de Perthuis (170) • Adoption règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'ajouter une aire d'affectation « extraction » dans la seigneurie de Perthuis (170) • Assemblée de consultation modifiant le règlement de zonage afin de créer la nouvelle zone Ie-201 (171) • Adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin de créer la nouvelle zone Ie-201 (171) • Adoption règlement ajoutant des normes minimales de lotissement (166) • Adoption règlement obligeant d'installer une soupape de sûreté (173) • Dérogation mineure, 557, Chemin de l'Étang • Dérogation mineure, 263, 1^{re} Avenue • Mandat WSP Canada, surveillance de chantier réfection rue Bellevue • Mandat Qualitas, contrôle qualitatif des matériaux réfection rue Bellevue • Redistribution des mandats municipaux • Achat de terrain, rue Lucien-Thibodeau | <ul style="list-style-type: none"> • Achat d'abat poussières • Borne sèche secteur Perthuis • Proposition pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres • Paiement assurance CMVQP • Signature protocole MADA • Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local • Motion demandant au gouvernement du Québec la révision de la Loi sur le tabac • Autorisation de passage, Granfondo Garneau-Québecor • Autorisation de passage, En Cœur Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur • Mandat édifice administratif |
|--|---|

Prochaine séance ordinaire:

le lundi 8 juin 2015
à
19h30



Monsieur Nelson Bédard, maire

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer la nouvelle zone IE-201 dans la seigneurie de Perthuis

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 mai 2015, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer la nouvelle zone le-201 dans la Seigneurie de Perthuis » à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 11 mai 2015.

Ce second projet de règlement a pour but d'ajouter une zone le-201 permettant l'usage d'extraction dans la Seigneurie de Perthuis.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3. Identification des zones

Zones visées

Fo-201

Zones contiguës

Rv-201 à Rv-205

Rec-201 et Rec-202

Cons-201 et Cons 202

Le plan permettant d'identifier la zone visée et la zone contiguë peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 29 mai 2015;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 11 mai 2015.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 21^e jour de mai 2015.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS...suite

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 9 mars 2015 le règlement suivant :

Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer les nouvelles zones RM-2 et RC-5 ainsi que d'agrandir la zone Rec-4

QUE le règlement 165 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 20 avril 2015.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297, 1^{re} Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 22^e jour de mai 2015.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 9 février 2015 le règlement suivant :

Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 concernant les aires d'affectation résidentielle de moyenne et haute densité ainsi que résidentielle de maisons mobiles et/ou unimodulaires

QUE le règlement 167 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 20 avril 2015.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297, 1^{re} Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 22^e jour de mai 2015.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS...suite

AVIS PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens de la Ville de Portneuf

QUE lors de la séance ordinaire du **11 mai 2015**, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro **173** : «Concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non retour) à tout immeuble desservi par le service d'égout municipal».

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, pendant les heures d'ouverture ainsi que sur notre site internet à l'adresse www.villedoportneuf.com.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce **22 mai 2015**.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du **8 juin 2015**, à **19h30**, à l'hôtel de ville situé au **297, 1^{re} Avenue**, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au **1040, rue Saint-Charles**, portant le matricule **9975 44 4065**.

La demande de dérogation mineure consiste à déroger à l'article 6.2.2 concernant la marge de recul avant pour réduire la marge à **0.69 mètre**. La résidence bénéficie d'un droit acquis pour une marge de **3.88 mètres** au lieu de **7 mètres**. Visuellement le bâtiment sera à une distance de **5.56 mètres** de l'emprise fonctionnelle; donc l'agrandissement sera plus loin de la rue que le bâtiment existant.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de ces demandes sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce **22 mai 2015**.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS...suite et fin

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 8 juin 2015, à 19h30, à l'hôtel de ville situé au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 457 Coteau-des-Roches, portant le matricule 9774 12 6391.

La demande de dérogation mineure consiste à déroger à l'article 6.2.2 concernant la marge de recul avant pour réduire la marge à 7.91 mètres au lieu de 8 mètres afin de régulariser un bâtiment devenu dérogoire.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de ces demandes sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 22 mai 2015.

France Marcotte

France Marcotte, greffière

HORAIRE DES MESSES À NOS ÉGLISES EN 2015



Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (sud) à 16h00 :

1^{er} et 3^e samedis du mois

Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (nord) à 16h00 :

2^e et 4^e samedis du mois

Lors d'un mois à cinq samedis, les messes auront lieu en alternance au sud et au nord. Pour plus d'informations, le feuillet paroissial est disponible à l'église

à l'heure des messes, à la pharmacie Jacques et Marcotte, au dépanneur «Le petit épicier», à l'Intermarché Marcotte et aux deux bureaux de poste aux heures d'ouverture.

Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

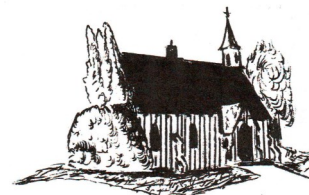
Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer:

1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30

English services by Canon Graham Jackson:

2nd Sunday of the month at 10:30 am

from Easter to Christmas



95, 1^{re} Avenue Est, ville de Portneuf
Info : 418 286-3332

RAPPEL— n'oubliez pas notre bazar le 30 mai prochain.

Bienvenue à toutes et à tous

Pour plus de détails, consultez notre bulletin paroissial disponible à notre chapelle et aux deux bureaux de poste de Portneuf.

INFORMATIONS

JOUR DE LA TERRE

**Offrons mieux à la planète.
Et à nos enfants.**

PROGRAMME ALLO LA TERRE

Programme Allo la Terre | Récupération des produits électroniques

Voici les produits acceptés via notre programme Allo la Terre. Vous trouverez également plus d'information sur le programme sur notre site Internet : <http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/0-allo-la-terre/>.

Grâce à ce programme, il est possible de donner une 2^e vie aux appareils électroniques, de recycler les diverses composantes des appareils défectueux et d'éliminer de façon sécuritaire les matières dangereuses.

Le programme Allo la Terre accepte :

- téléphones cellulaires et leurs périphériques (tels que les câbles, connecteurs, chargeurs)*;
- télécommandes;
- tablettes électroniques;
- lecteurs de livres électroniques;
- consoles de jeux et périphériques;
- récepteurs numériques et câbles;
- routeurs;
- modems;
- accessoires mobiles (clés Internet et Wi-Fi mobile);
- piles rechargeables et non rechargeables**.

Comment participer à Allo la Terre? Vous trouverez une boîte à cet effet à l'hôtel de ville et au gymnase.

GRANDS PARTENAIRES



PARTENAIRES MAJEURS



PAR



PARTENAIRES ASSOCIÉS



PARTENAIRES MÉDIAS

Photographie: Simon Duchesne - La Presse / Retouches: Visual Bar / Stylisme: Carolyn De Bellefeuille / Infographie et emballage: Graphiques M&H / Plaque: Replogle
Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec, contenant 100% de fibres postconsommation.

La bibliothèque la Découverte, secteur nord, Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Ouverture : mardi et jeudi de 18h30 à 20h00 et mercredi de 13h30 à 20h00

MERCI à Claudine Gagnon pour son aide à la bibliothèque mais qui doit malheureusement nous quitter et BIENVENUE à Lucie Tanguay qui s'est jointe au groupe de bénévoles.

Un POSTE DISPONIBLE : LES JEUDIS (AUX 15 JOURS) POUR CONTINUER À RECEVOIR LE SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE, LE BÉNÉVOLAT EST ESSENTIEL. VOUS AVEZ DU TEMPS À DONNER ET VOUS ÊTES HABILE EN INFORMATIQUE, S.V.P., DONNEZ VOTRE NOM POUR FAIRE PARTIE D'UNE BELLE ÉQUIPE ET TÉLÉPHONEZ-MOI AU 418 286-3509 (Johanne Savard).



HORAIRE D'ÉTÉ : APRÈS LE 18 JUIN 2015, LA BIBLIOTHÈQUE NE SERA OUVERTE QUE LES MARDIS 14 JUILLET ET 11 AOÛT 2015

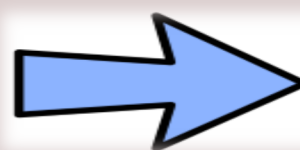
AUTEUR	TITRE
Simard Nathalie	Les chemins de ma liberté
Arnaldur Indridason	Les nuits de Reykjavik
Mordecai Richler	Solomon Gursky
Anna Todd	After 1 : La rencontre
Lars Kepler	Le marchand de sable
Éric Thibault, Félix Séguin	Gallant, confession d'un tueur à gage
Michel Langlois	Les gardiens de la lumière tome 4 : Le paradis sur terre
Patricia Cornwell	Monnaie de sang
Guillaume Musso	L'instant présent

La bibliothèque le Signet, secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf

Pour la saison estivale 2015, la bibliothèque sera ouverte jusqu'au 17 juin 2015 inclusivement. Elle sera fermée le 24 juin et tout le mois de juillet, sauf le 29 juillet, puis fermée tout le mois d'août. De retour à l'horaire normal le 2 septembre. Profitez de l'été pour relaxer en lisant un bon livre.

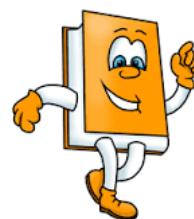
Bon été à tous!

Liste de nos nouveautés à la prochaine page.



Titre et auteur (bibliothèque secteur sud)

10 milliards / Stephen Emmott	Empire des Hells (L') / Alex Caine
1967 - tome 1 - L'âme soeur / Jean-Pierre Charland	Ensemble pour toujours / Denis Monette
40 choses que je voudrais te dire / Alice Kuipers	Envol du papillon (L') - Still Alice / Lisa Genova
À toute épreuve / Harlan Coben	Épicerie Sansoucy (L') - tome 2 - Les châteaux de cartes
Accoucheur en cuissardes (L') / Jean Désy	Richard Gougeon
Affaire Cendrillon (L') / Mary Higgins Clark	Extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé
Anges s'en mêlent (Les) / Debbie Macomber	dans une armoire Ikea (L') / Romain Puértolas
Balistique / D. W. Wilson	Femme des dunes (La) / Chris Bohjalian
Bravo / Régis Jauffret	Femmes de l'Islam (Les) - tome 1 - Khadija / Marek Halter
Celle qui reste / Jocelyne Mallet-Parent	Femmes de l'Islam (Les) - tome 2 - Fatima / Marek Halter
Châle de cachemire (Le) / Rosie Thomas	Gallant, tueur à gages / Éric Thibault et Félix Séguin
Chéri-chéri / Philippe Djian	Gardiens de la lumière (Les) - tome 4 - Le paradis sur terre / Michel Langlois
Club des femmes d'astronautes (Le) / Lily Koppel	Héritiers d'Enkidiev (Les) - tome 11 - Double allégeance / Anne Robillard
Corps célestes / Robert Maltais	Homme qui tue les gens (L') / Stan Jones
Curé du Mile End (Le) / Robert Maltais	Hurler / Robert Maltais
Dans la ville en feu / Michael Connelly	Instant présent (L') / Guillaume Musso
De mère en fille - tome 1, Alice - tome 2, Ariane - tome 3, Anaïs / Dominique Drouin	J'ai survécu au débarquement / Marilou et Martine Doyon
De regrettables incidents / Armel Job	Jeremiah / Hervé Gagnon
Déesse des mouches à feu (La) / Geneviève Petterson	Larmes d'Adam (Les) / Robert Maltais
Dépasser l'horizon / Mylène Paquette	Lola et les sauvages
Dernière à mourir (La) / Tess Gerritsen	Malédiction (La) - tome 1 - Le hameau des fourches / Louise Simard
Des deux côtés de la prison / Geneviève Fortin	Maman est une étoile / Mylène Moisan
Effet Papillon (L') / Jussi Adler-Olsen	
Elle et lui / Marc Levy	



Suite...titre et auteur (bibliothèque secteur sud)

Marchand de sable (Le) / Lars Keppler

Midnight, Texas - Tome 1 - Simples mortels, passez

votre chemin / Charlaïne Harris

Molly Galloway - tome 2 - Gloire aux vainqueurs /

Denis Vézina

Mort mène le bal (La) / Chrystine Brouillet

Mr Mercedes / Stephen King

Muse / Mary Novik

Ne les crois pas / Sebastian Fitzek

Nouvelle vie de Mado Côté, retraitée (La) / Rosette Laberge

Ombre de Gray Mountain (L') / John Grisham

On l'appelait Docteur la mort / Nicholas Kulish

Parlez fort / Jean-Paul de Lagrave

Patrimoine bâti de Neuville (Le) / Marie-Claude Gauvreau

et Rémi Morissette

Personne ne le croira / Patricia MacDonald

Phaenomen - tome 1 / Erik L'Homme

Plaines d'Abraham / Éliane St-Pierre

Plonger dans la vie / Émilie Heymans

Poison d'amour (Le) / Eric Emmanuel Schmitt

Quatre Grâces (Les) / Patricia Gaffney

Raymond Gravel, entre le doute et l'espoir / Claude Gravel

Réconciliez-vous / Marek Halter

Risque / Kathy Reichs

Rose de minuit (La) / Lucinda Riley

S comme survivre / Preston & Child

Sang de mon ennemi (Le) / James Patterson

Sans faire d'histoire / Anne de Léan

Séraphin, tomes 1 à 3 / Claude-Henri Grignon

Série Georgian (La) - tome 1, Si vous le demandez - tome

2, Si vous aimez jouer - tome 3, Si vous m'embrassez /

Sylvia Day

Sortilèges du lac (Les) - tome 2 / Marie -Bernadette Dupuy

Soumission / Michel Houellebecq

Sous l'arbre à palabres, mon grand-père disait / B. Diouf

Sous l'emprise des ombres / John Connolly

Te retrouver / Fabio Volo

Tristesse de la terre/ Eric Vuillard

Trois fois dès l'aube / Alessandro Barrico

Tu me manques / Harlan Coben

Tu ne te souviendras pas / Sebastian Fitzek

Tu peux toujours courir / Valérie Chevalier

Un jukebox dans ma tête / Jacques Poulin

Un voisinage comme les autres - tome 4 - Un hiver

fiévreux / Rosette Laberge

Une justice à la dérive / Claire Bergeron

Voleur de regards (Le) / Sebastian Fitzek

Waterloo / Bernard Cornwell

Wild / Cheryl Strayed

FIN



CONCOURS DE PHOTOS : la ville de Portneuf souhaite vous inviter à participer à son concours de photos 2015-2016. En effet, nous vous invitons à nous faire parvenir des photos dites « vivantes », d'événements, d'activités de tout ordre mais de nos gens et de notre ville.

Les photos sélectionnées paraîtront dans notre calendrier municipal 2016. Simplement, nous transmettre vos photos par courriel au : info@villedeportneuf.com. Un prix de participation sera remis au gagnant (une pige sera faite parmi les gens qui participeront—bon de 100.00\$ « achat local »). Date limite : 31 août 2015

La Résidence Portneuvienne

Pour information(s) ou visite :

contacter le bureau administratif de la résidence au 418 286-4000.



Gilles Émond, président

Coopérative de solidarité la Résidence Portneuvienne



RAPPEL—20 juin 2015

Excursion horticole Côte du Sud pour plus d'informations, visitez le site suivant:

<http://sheportneuf.fsheq.org/activites/45-2015-06-20-excursion-horticole-cote-du-sud>

3.1 Le fait de faire usage ou de permettre de faire usage de pétard ou de feux d'artifices sans permis.

Le directeur du Service incendie ou son représentant peut émettre un permis autorisant l'utilisation de feux d'artifices en vente libre si les circonstances lui permettent de conclure qu'il n'y a aucun inconvénient et aux conditions suivantes :

sous la surveillance d'un adulte responsable des lieux physiques; hors d'une période de sécheresse; seulement pendant la période spécifiée au permis; conditions climatiques propices; circonstances entourant l'évènement lui permettant de conclure qu'il n'y a aucun danger.

3.2 L'usage d'un feu d'artifice en vente contrôlée est interdit à moins d'avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du directeur du Service des incendies ou de son représentant et d'être sous le contrôle d'un détenteur d'un permis d'artificier valide et correspondant aux explosifs utilisés. Le directeur ou son représentant a 15 jours pour émettre le permis.

RAPPEL-Feux d'artifice

Article 3, du règlement RMU-07

Article 3 - Feux d'artifice

Constitue une nuisance et est prohibé.



Note : Veuillez contacter Monsieur Eric Savard, directeur du service incendie au : 418 520-7471 lorsque vous utilisez des feux d'artifice.



COMMUNIQUÉ

Saint-Raymond, le 30 avril 2015 – Le tournoi de golf de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf aura lieu le 8 juillet prochain au club de golf le Grand Portneuf.

Monsieur Joël Dolbec, de **JDHM Nettoyage et Construction** en assume la présidence d'honneur. Celui-ci explique d'ailleurs ainsi les raisons qui le motivent à s'impliquer. « *En tant que dirigeant d'une entreprise qui est en bonne santé, il me semble important de m'impliquer en redonnant au suivant. Depuis 1995, la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf permet que soient constamment améliorés les soins de santé et les services sociaux offerts aux citoyens de Portneuf. Une cause qui me tient à cœur et à laquelle je suis fier de contribuer. Toutes les familles sont un jour touchées par la maladie. Je me considère privilégié d'avoir la santé aujourd'hui alors je tiens à apporter mon soutien pour la santé de ma communauté.* » La Fondation a en effet pour mission de recueillir des fonds afin de soutenir le développement des soins de santé et des services sociaux dispensés dans les points de services de la région de Portneuf. Plus de 672 000 \$ ont ainsi été amassés lors des éditions précédentes de ce tournoi. Nous tenons également à souligner la présence des Caisses Desjardins de la région de Portneuf, partenaire majeur depuis 20 ans et « **ambassadeur** » de l'événement.

Ce tournoi est un « *Continuous Mulligan* ». Le départ simultané (« *Shot Gun* ») sera donné à 12 h 30. Le coût d'inscription est de 175 \$ par personne et inclut golf, voiturette et souper. Pour s'inscrire, on peut communiquer directement au bureau de la Fondation au 418.337.3658, ou par courriel à info@fsssp.ca. Formulaire également disponible au www.fsssp.ca.

-30-

Pour information :

Nathalie Lemaire

Directrice générale FSSSP

418.337.3658 / C. : 418.930.4478 - nathalie.lemaire@ssss.gouv.qc.ca



RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS AVEC L'ATELIER L'ÉVASION

En quoi consiste l'atelier L'Évasion?

Vous êtes **proche aidant** qui accompagne, à domicile, une personne diagnostiquée de la maladie d'Alzheimer ou une autre maladie apparentée? Vous êtes situé dans le secteur Ouest, Centre, Est ou Sud de la région de Portneuf. Un **répit hebdomadaire** d'une demi-journée vous est **offert gratuitement**. La personne atteinte **précocement** de la maladie participera à des activités sociales stimulantes et adaptées dans un environnement convivial et chaleureux. Nous les recevrons à Donnacona le mardi après-midi et le jeudi après-midi à Saint-Casimir, et ce, à l'année. Faites vite le nombre de participants est limité.

Pour acheminer votre demande à L'Évasion

Communiquez avec madame Annie Ruel, responsable des ateliers, tél. : 418 285-2935 interurbains composez le 1 800-470-4256

L'atelier l'évasion est rendu possible suite à la contribution financière de



HORAIRE CROISIÈRE OCÉANIQUE 2015



NAVIRES	PAV.	DATE	HEURES	PAS.
MAASDAM	NLD	Ven. 15 mai	19 H 00 et 20 H 00	1627
MARINA	MH	Dim. 17 mai	1 H 00 et 2 H 00 a.m.	1260
MAASDAM	NLD	Ven. 29 mai	19 H 00 et 20 H 00	1627
MAASDAM	NLD	Ven. 12 juin	19 H 00 et 20 H 00	1627
MAASDAM	NLD	Ven. 26 juin	19 H 00 et 20 H 00	1627
MAASDAM	NLD	Ven. 10 juil.	19 H 00 et 20 H 00	1627
ISINGNIA	MH	Jeu. 23 juil.	21 H 00 et 22 H 00	702
MAASDAM	NLD	Ven. 24 juil.	19 H 00 et 20 H 00	1627
MAASDAM	NLD	Ven. 7 août	19 H 00 et 20 H 00	1627
MARCO POLO	BS	Mer. 12 août	21 H 00 et 22 H 00	922
MAASDAM	NLD	Ven. 21 août	19 H 00 et 20 H 00	1627
SEABOURN QUEST	BS	Lun. 31 août	20 H 00 et 21 H 00	450
MAASDAM	NLD	Ven. 4 sept.	19 H 00 et 20 H 00	1627
THE WORD	BS	Mar. 15 sept.	0 H 00 et 1 h 00 a.m.	657
MAASDAM	NLD	Ven. 18 sept.	19 H 00 et 20 H 00	1627
CHRISTAL SYMPHONY	BHS	Sam. 19 sept.	20 H 00 et 21 H 00	1010
SEABOURN QUEST	BS	Dim. 20 sept	20 H 00 et 21 H 00	450
MARCO POLO	BS	Mer. 23 sept	20 H 00 et 21 H 00	922
CHRISTAL SYMPHONY	BHS	Sam. 26 sept.	20 H 00 et 21 H 00	1010
REGATTA	IDM	Lun. 28 sept.	21 H 00 et 22 H 00	824
AIDADIVA	ITA	Mar. 29 sept.	20 H 00 et 22 H 00	N/D
MAASDAM	NLD	Ven. 2 oct.	19 H 00 et 20 H 00	1627
ALBATROS	BS	Mar. 6 oct.	22 H 00 et 23 H 00	1571
SEVEN SEAS NAVIGATOR	BHS	Jeu. 8 oct.	22 H 00 et 23 H 00	530
CHRISTAL SYMPHONY	BHS	Mar. 13 oct.	19 H 00 et 20 H 00	1010
MAASDAM	NLD	Ven. 16 oct.	19 H 00 et 20 H 00	1627
REGATTA	IDM	Dim. 18 oct.	21 H 00 et 22 H 00	824
AIDADIVA	ITA	Lun. 19 oct.	20 h 00 et 21 h 00	N/D

Horaire de passage prévu au quai de Portneuf.



Tous les jeudis à partir du 20 juin 2015 le C.T.M.A des Iles de la Madeleine, passe entre 21h00 et 22h00, et revient les vendredis entre 20h00 et 21h00

Bonne saison!

Note: Cet horaire peut varier. ROBERT JULIEN - PORTNEUF

Notre-Dame-de-Paris-junior

Paroles & Musique :

*Luc Plamondon
Richard Cocciantte*

*Arrangements musicaux &
accompagnement au piano*

Manon Chénard-Marcotte



Projet dirigé par l'École de musique Manon Chénard
au profit de la Fabrique de Notre-Dame-de-Portneuf

Samedi, le 6 juin 2015 à 19h
Église de Notre-Dame-de-Portneuf (Nord)
Coût du billet : 15 \$
Pour info : (418) 285-7257 / (418) 286-3071

Les voix de :

*Adrianne Bédard-Tardif
Laure-Lou Brouillette
Odélie Brouillette
Félicia Caux
Florence Dusablon
Sylviane Faucher
Marie Gignac-Fleury
Alex Piché
Rosalie Trudel*



CULTURE ET EMBELLISSEMENT



CCE – Chronique de mai 2015



Journée d'embellissement et journée de l'arbre

La journée d'embellissement et journée de l'arbre aura lieu le samedi 30 mai 2015 de 9h00 à 12h00 à l'hôtel de ville de Portneuf au 297, 1^{re} Avenue.

Afin de promouvoir l'emblème floral de la ville, le comité d'embellissement offrira gratuitement un **plant d'échinacée pourpre** aux 150 premiers arrivés. Lors de la **Journée de l'arbre**, vous pourrez par la même occasion vous procurer un arbre tout à fait gratuitement et ce jusqu'à épuisement des stocks.

Profitez de cette journée pour faire l'échange de vos plantes vivaces. Apportez sacs ou pots pour faciliter le transport. **Tournesol Paysager** sera sur place et se fera un plaisir de vous offrir ses conseils en horticulture et de répondre à vos questions. Différents articles et plantes pour embellir vos aménagements paysagers seront en vente promotionnelle. Diminuez votre consommation d'eau potable et contribuez à la conservation de l'environnement en vous procurant votre baril récupérateur d'eau de pluie mis en vente par la ville de Portneuf au prix coûtant.

Un prix de participation sous forme de tirage aura lieu à la fin de l'activité. Collation et café seront offerts.

Note : En cas de pluie l'activité sera déplacée au garage municipal (1000, Avenue Saint-Germain, secteur nord).

ATELIER DE DÉCORATION

CABANE À OISEAUX AVEC L'ARTISTE PEINTRE :
SUZANNE CLAVEAU

CET ATELIER EST OFFERT AUX
12 PREMIERS ARRIVÉS.

LES CABANES ORNERONT
NOTRE ARBRE À CABANES
QUI SERA BIENTÔT INSTALLÉ À
LA HALTE de la CÔTE DU MINISTRE.

Cette activité est organisée par le comité
Culture et Embellissement

ACTIVITÉ
SPÉCIALE



ATELIER DE DÉCORATION DE CABANE À OISEAUX



SAMEDI 30 MAI, 9H00
BUREAU MUNICIPAL

297, 1^{re} Avenue



Votre Comité
Culture et embellissement
Info: dyaneg@globetrotter.net



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PARC DES LOISIRS PORTNEUF-JEUX D'EAU : les jeux d'eau de la ville de Portneuf situés au 1000, Avenue Saint-Germain, sur les terrains des loisirs de la ville, seront OUVERTS pour la saison d'été 2015 dès le 13 juin. Les jeux d'eau incluant le mobilier urbain, les toilettes publiques, le nouveau module de jeux, le terrain de basket-ball/hockey ainsi que le nouveau terrain de volley-ball de plage composent cet espace.

L'horaire des jeux d'eau est le suivant: **OUVERT À TOUS LES JOURS DE 10H00 À 20H00**

La Ville de Portneuf se réserve le droit de fermer l'accès à certaines ou à toutes les aires de jeux du parc de façon temporaire en raison de certaines conditions météorologiques ou autres.

Pour la sécurité des utilisateurs des jeux d'eau et du parc des loisirs de Portneuf, il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées, des contenants de verre, des trottinettes, des bicyclettes, des patins et des planches à roulettes, des barbecues et des poêles à gaz.

RÈGLEMENTS

- A- Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés sur la surface bétonnée des jeux d'eau;
- B- Prière de maintenir les animaux de compagnie en laisse en tout temps;
- C- Toujours maintenir les lieux propres et exempts de fientes (excréments) d'animaux;
- D- Chaque enfant de moins de 3 ans doit être accompagné d'une personne responsable (pour un enfant) en tous lieux et en tout temps. Pour les enfants âgés de 3 à 7 ans, on exige la présence d'une personne d'accompagnement en tous lieux et en tout temps. Est considérée comme personne responsable toute personne âgée de 16 ans et plus; une preuve d'âge peut être demandée;
- L'accompagnateur assume l'entière responsabilité des enfants qu'il accompagne;
- E- Un maillot de bain convenable est obligatoire pour tous les enfants et utilisateurs des jeux d'eau. La couche aquatique est permise pour les enfants de moins de 3 ans;
- F- Il est interdit de cracher, d'uriner, de se moucher ou de souiller l'eau de toute autre façon dans l'aire du jeu d'eau;
- G- L'accès d'une pataugeoire publique est interdit à une personne atteinte d'une lésion cutanée, d'une maladie de la peau ou d'une maladie contagieuse ou infectieuse;
- H- En tout temps, les baigneurs doivent se comporter de façon sécuritaire;
- I- Toute personne ne se conformant pas à ces consignes peut être expulsée.

Tout contrevenant aux consignes de sécurité et aux règlements généraux du site, spécifiques aux installations, perdra ses privilèges entraînant ainsi l'expulsion immédiate.

RÈGLEMENT NO 18 - Règlement relatif à l'utilisation de l'eau

ANNEXE A

Article 1 : L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue durant la période du 1^{er} mai au 1^{er} septembre de chaque année, à l'exception des périodes suivantes :

Entre 6h00 et 8h00 et entre 20h00 et 22h00 les jours suivants :

- A)** pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre **PAIR** : les mardis, jeudis et samedis;
- B)** pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre **IMPAIR** : les mercredis, vendredis et dimanches.

En aucun temps, l'eau provenant de l'arrosage ne doit ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

Article 2 : Par exception, un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse peut, suite à l'obtention d'un permis de la municipalité, procéder à l'arrosage aux heures précitées pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs, après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe;

Article 3 : Il est interdit d'utiliser un boyau d'arrosage pour faire fondre la neige;

Article 4 : Par exception, un propriétaire qui installe une nouvelle piscine peut, suite à l'obtention d'un permis de la municipalité, procéder à son remplissage. Un tel permis peut être délivré en cas de réparation majeure.

Traitement écologique de l'herbe à puces et à poux (Ambrosia)

La ville de Portneuf procédera cet été, via une firme spécialisée, au contrôle écologique de l'herbe à poux (Ambrosia)

Description: L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est **complètement inoffensive au contact**. On peut la toucher et l'arracher sans aucun danger. C'est une plante indigène, répandue dans divers types de terrains. Son apparence varie au fil de la saison, mais son feuillage, vert grisâtre et dentelé, est semblable à celui des carottes. La taille qu'elle atteint au cours de sa croissance dépend des conditions environnantes. Cette plante, qui ne vit qu'un an, est présente de mai à septembre et meurt à la fin de l'automne, en laissant une immense banque de graines dans le sol. Au début d'août, les fleurs de l'herbe à poux, regroupées en forme d'épi au sommet des tiges, produisent du **pollen**, responsable du **rhume des foin** (rhinite allergique) chez les personnes allergiques.

Vous voulez vous débarrasser de l'herbe à poux? Vous pouvez :

- **arracher ou couper** au ras du sol les plants d'herbe à poux, en juin et juillet, **avant la période de floraison**;
- ensemercer rapidement les endroits clairsemés de la pelouse avec des semences ou des **plantes compétitrices** pour éviter sa réapparition;
- améliorer la qualité du sol (compost, chaulage, etc.).

Traitement écologique de l'herbe à puce

La ville de Portneuf procédera cet été, via une firme spécialisée, au contrôle écologique de l'herbe à puce.

Description L'herbe à puce (*Rhus radicans* L.) est une plante indigène vivace, **hautement toxique** et très tenace, qui peut adopter diverses formes : buissonnante, rampante ou grimpante. La forme rampante est la plus fréquente; les tiges peuvent atteindre entre 10 et 80 cm de hauteur. Cette plante au feuillage lustré se multiplie au moyen de graines et de rameaux aériens émis par un important réseau de tiges souterraines (rhizomes). On peut la trouver près de zones boisées ou dans les fossés. La sève de la plante contient une résine qui cause une irritation douloureuse de la peau chez beaucoup de gens. Les symptômes se développent habituellement de 24 à 48 heures après un contact avec la sève. Toutes les parties de la plante, y compris les racines, contiennent cette résine toxique. La meilleure façon de ne pas attraper l'herbe à puce est de **savoir bien l'identifier** et ensuite de l'éviter.

Pour contrôler l'herbe à puce, vous pouvez :

- pratiquer la « solarisation » : étouffer la plante en la recouvrant d'un épais plastique de couleur noire ou d'un autre matériel durable pendant au moins un an en prenant soin de recouvrir le sol jusqu'à deux mètres autour des plants;
- arracher la plante avec des gants en vinyle et des vêtements protecteurs afin d'éviter que votre peau entre en contact avec la sève de cette plante. Il faut laver les vêtements et les objets contaminés, à part, dans une eau chaude et savonneuse, et les laisser sécher à l'air pendant plusieurs jours;
- En dernier recours, utiliser un pesticide à faible impact dont l'ingrédient actif est l'acide acétique (vinaigre) ou un mélange d'acides caprique et pélargonique (savon);
- vous défaire des plants en les plaçant dans un sac à ordures bien identifié. Ne jamais les composter ou les brûler.

Merci de votre collaboration et bonne saison.

Travaux publics de la ville de Portneuf

Sources : ville de Saint-Bruno-de-Montarville/MDELC

GESTION DES EAUX DE DRAINAGE ET DES EAUX DE PLUIE :**Gouttières et drain de fondation reliés au réseau.**

Bien que la réglementation interdise le branchement du drain de fondation et des gouttières de toit au réseau d'égout sanitaire, de nombreuses résidences rejettent toujours leur eau de drainage et de pluie dans le mauvais réseau.

En période de fonte de neige et/ou de pluie abondante, comme nous le vivons régulièrement, cette situation fait qu'une grande quantité d'eau, qui devrait normalement se retrouver dans le réseau d'égout pluvial, ou s'écouler vers les grilles de rue ou vers des coulées naturelles ou dans un fossé, prend la direction des stations de pompage et du système de traitement des eaux usées de la ville. Il en résulte un engorgement important du réseau sanitaire, une augmentation des débits pompés, une diminution du rendement de notre station de traitement et, surtout, une augmentation substantielle des coûts (\$) reliés au pompage et au traitement de nos eaux usées.

Nous vous incitons à vérifier où se dirige l'eau de votre drain de fondation et l'eau en provenance des gouttières de votre maison. S'ils sont branchés au réseau sanitaire, nous vous saurions gré de corriger cette situation pour que l'eau propre ne se retrouve pas dans le réseau d'égout sanitaire.

Ce sont généralement de petites actions individuelles comme celle-ci qui permettent à votre ville de faire des économies substantielles.

-Les Travaux publics

SERVICE DE VIDANGE DE VR—Saison 2015

La ville de Portneuf est heureuse de pouvoir offrir uniquement à ses résidants une station de vidange pour les véhicules récréatifs. La station est située au 1000, Avenue Saint-Germain et est localisée précisément le long de la clôture du garage municipal. Pour protéger le conduit d'accès nous avons déposé un bloc en béton le long de la clôture.

De par son installation (conduit avec bouchon) cette vidange de motorisé est facile d'accès et simple à utiliser. De plus, en 2015 un service d'eau est offert et le tout est disponible tout près de la station de vidange sanitaire. Pour avoir droit à ce service vous devez contacter les services des travaux publics de la Ville afin d'obtenir une clef contrôlée moyennant un dépôt de 10.00\$ (remboursable avec le retour de la clef).

Ce service de vidange sanitaire est gratuit et vous devez avoir une clef contrôlée pour obtenir accès à l'eau potable.

Bonne saison estivale et bon camping 2015

Travaux publics, ville de Portneuf

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE***Permis d'arrosage de pelouse****N'oubliez pas de demander votre permis, si :**

Vous êtes un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse afin de pouvoir procéder à l'arrosage de celle-ci aux heures permises pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs, après le début des travaux d'ensemencement ou de pose de tourbe. Des frais de \$10.00 vous seront facturés pour ce permis.

Faites votre requête auprès de notre inspectrice municipale 418 286-3844 poste 25

SERVICE DES LOISIRS



FÉLICITATIONS aux 86 participants de Portneuf qui ont pris part à Défi Santé 5/30 équilibre en 2015!

En effet, provenant de la Ville de Portneuf 86 personnes se sont inscrites en ligne au Défi Santé en 2015 comparativement à 52 en 2014.

Aussi, nous souhaitons féliciter les gagnants qui se sont mérités les prix offerts par la municipalité et par les partenaires impliqués :

Madame Audrey Pleau s'est méritée un abonnement « résident » d'un an à la salle de conditionnement physique de la ville de Portneuf;

Madame Vicky Gingras s'est méritée trois heures de ski ou de planche à neige pour deux adultes et deux enfants au centre de ski de Saint-Raymond;

Madame Louiselle Renaud a gagné un massage d'une heure chez Esthétique Vicky Gauthier;

Monsieur Pierre Renaud s'est mérité un chèque-cadeau de 50.00\$ applicable sur une activité physique de la ville de Portneuf;

Monsieur Camil Julien a remporté 50.00\$ applicables sur une activité physique de la ville de Portneuf;

Monsieur Olivier Genest a gagné une carte cadeau de 25.00\$ chez Go Sport Donnacona;

Madame Marie-Philippe Colette a remporté un sac de sport gracieuseté de Go Sport Donnacona;

Madame Émilie Lavallée s'est également méritée un sac de sport provenant de Go Sport Donnacona;

Madame Mélissa Meikle a gagné une carte pour cinq entrées gratuites au Centre Nature Saint-Basile.

Félicitations encore une fois aux participants de Défi Santé 5/30 équilibre et au plaisir de vous revoir l'an prochain dans les nombreuses activités qui vous seront proposées!!

Nous vous rappelons que des activités étaient organisées pendant les 6 semaines du Défi Santé 5/30 équilibre 2015 et que la population de Portneuf était invitée à participer. Des fruits frais étaient également disponibles gratuitement pour les citoyens de Portneuf dans les différents points de services de la ville : hôtel de ville, salle de conditionnement physique et Centre des loisirs pendant les 6 semaines du Défi du 1^{er} mars au 11 avril 2015. L'Inter Marché de Portneuf a participé généreusement à cette offre en collaboration avec la ville. Le Local des jeunes s'est également impliqué au niveau du support et de l'animation dans plusieurs des activités offertes.

Profil des participants de Portneuf :

Inscriptions :

Sexe	Nombre	Taux de participation
Féminin	81	94,19%
Masculin	5	5,81%

Groupe d'âge :

0-5 ans	6	6,98%
6-12 ans	7	8,14%
13-17 ans	4	4,65%
18-34 ans	22	25,58%
35-49 ans	27	31,40%
50-64 ans	17	19,77%
65 ans et +	7	8,14%

Un « merci » spécial aux
commanditaires et
partenaires de l'événement



Les
Producteurs
de lait
de Capitale-Nationale-Côte-Nord



OFFRE D'EMPLOI (Emploi étudiant)



Poste

Service général et aide aux activités sportives du DekJunior

Lieu de travail

Centre de Dekhockey à Portneuf

L'entreprise

Depuis trois ans, *DekHockey Portneuf* est une entreprise d'économie sociale implantée dans la municipalité de Portneuf qui prend en charge la gestion d'une ligue de Hockey-balle (3 contre 3) desservant la MRC de Portneuf. Notre vision est, entre autres, d'investir dans le développement du DekJunior (jeunes âgés entre 4 et 15 ans).

Résumé

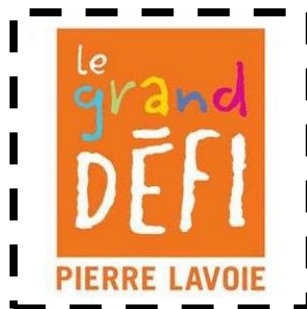
Sous la supervision du Directeur général, l'étudiant ou l'étudiante, sera responsable de servir les boissons, conseiller sur de l'équipement en vente, gérer l'inventaire et prendre en charge la petite caisse. Il sera aussi appelé à animer les DekJunior le samedi et participer à l'organisation du tournoi provincial.

Principales fonctions

- Assurer le service des boissons aux participants et aux spectateurs,
- Conseiller et vendre l'équipement de DekHockey proposé par le pro-shop,
- Prendre en charge la petite caisse, l'inventaire et la réception des marchandises,
- Veiller à entretenir les lieux (ménage, réparations mineures et amélioration continue)
- Contribuer activement à l'organisation du tournoi régional les 17-18-19 juillet par la promotion et la coordination,
- Animer les groupes de DekJunior de 4 à 15 ans,
- Encadrer l'équipe de parents et bénévoles,
- Présence et animation pour des groupes, lors de location du site (anniversaire, Dek libre, location d'équipe, etc.),

Retour sur le grand défi Pierre Lavoie « La course au secondaire »

Le 9 mai dernier, le convoi du Grand Défi Pierre Lavoie « La course au secondaire » a fait un arrêt dans notre municipalité. C'est plus de 125 autobus accompagnant les 5000 coureurs provenant de différentes institutions scolaires de partout au Québec qui sont arrêtés dans la rue Lemay et la rue Provencher à Portneuf.



Pour l'occasion différentes attentions avaient été préparées dans le but d'accueillir et d'encourager les participants. Une voiture nommée *Pépet* avait été décorée et placée à l'entrée de la rue Lemay. La conseillère Joelle Genois déguisée en clown encourageait les jeunes à l'aide de son microphone positionné sur le toit de *Pépet*. Un logo géant du *Grand Défi* avait été inscrit le matin même par l'artiste peintre Suzanne Claveau. Les pompiers de la ville ont généreusement donné de leur temps pour motiver les troupes dans leurs camions. Une corde à linge géante ornée de matériel sportif fourni gracieusement par la Ressourcerie de Portneuf avait été accrochée le long de la route, des affiches et des fanions d'encouragement avaient été installés sur les poteaux et les arbres en bordure de la route. Un zumba avait lieu à l'emplacement principal où débarquaient les coureurs. Une centaine de résidents étaient présents pour encourager, dessiner des messages d'encouragement sur l'asphalte, créer des bulles de savon au passage des coureurs, etc.

Plusieurs bénévoles et organisations se sont impliqués pour l'occasion et nous les remercions chaleureusement pour leur implication. Entre autres : Le service de voirie de Portneuf, le service des incendie de Portneuf, les pompiers volontaires de Portneuf, le local des jeunes de Portneuf, Suzanne Claveau artiste peintre, Lukas fleuriste, le club la Flèche de l'archer, Nadine Frenette, Denis Delisle, Julie Gaulin, Gilles Piché, Joëlle Genois et tous les bénévoles qui sont venus encourager et qui ont aidé à monter et démonter le site.

MERCI!



Des jeunes âgés de 12 à 15 ans vous offrent leurs services du lundi au mercredi du 22 juin au 7 août 2015!

Nous sommes des jeunes polyvalents et dynamiques qui offrons les services suivants à toute la population de Portneuf :

- Tonte de gazon;
- Peinture;
- Ménage;
- Gardiennage;
- Cordage de bois;
- Entretien extérieur;
- Lavage de voitures;
- Entretien et gardiennage d'animaux de compagnie;
- Ramassage de canettes;
- Etc.

Renseignez-vous!

Au plaisir de travailler pour vous!

Nos coordonnées:

Facebook : Camps ado Portneuf

Email :

Camp.ados.portneuf@hotmail.fr

Téléphone : 418 286-6273

Hôtel de ville : 297, 1re Avenue

Carrefour municipal : 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Personne ressource : Laurence Thibodeau, coordonnatrice



Fête Nationale 2015



23 juin 2015

À compter de 20h15

SOYEZ DES NÔTRES!

**Au parc des
Berges
Secteur sud**

**Les élèves et les
enseignants de l'école de musique**

Denys Arcand

-Feux d'artifice;

-Feu de joie.

**DÉCOREZ VOS MAISONS
POUR L'OCCASION!**



**24 JUIN 2015 À COMPTER
DE 11H00**

Au Parc des Ancêtres Secteur nord
En cas de pluie, les activités seront
déplacées sous le
chapiteau au parc des berges.
Infos la journée même au:

Les loisirs de la ville de Portneuf

- ♦ Pique-nique champêtre;
- ♦ Spectacle de musique;
- ♦ Vente de hot-dogs au profit de la Saint-Vincent-de-Paul;
- ♦ Structures gonflables;
- ♦ Kermesse;
- ♦ Animation par les animateurs;
du camp de jour.

